



Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Brèche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.

Fiche action : N°3-17

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Enjeux CTEC :

- Préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages
- Amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain
- Amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- Amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement
- Amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivières
- Communication et sensibilisation

Thématique de l'action :

Milieux aquatiques

Il s'agit : Études Travaux Autres (précisez) : ...

Action emblématique « eau et climat » : Oui Non

Action prioritaire inscrite au Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) : Oui Non

Contexte de l'action prioritaire en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

Les cours d'eau du bassin sont fortement anthropisés et aucun n'est en bon état. Les tracés en plan sont rectifiés sur 70% du linéaire, les profils sont recalibrés sur une portion importante du linéaire, les berges sont souvent verticales et homogènes, les lits envasés... Par endroit, essentiellement sur la Brèche amont, les berges et le lit mineur sont impactés par le piétinement du bétail. La mise en place d'actions de restauration hydromorphologique a ainsi été identifiée comme prioritaire dans le diagnostic du SAGE. Ces travaux devraient principalement impacter les indicateurs biologiques, permettant une stabilisation au bon état sur l'amont de la Brèche et l'Arré, et une amélioration sur la Brèche aval, actuellement déclassée par l'I2M2.

Localisation de l'action :

Commune ou territoire concerné : Bailleval, Agnetz, Litz, Etouy

Masses d'eau superficielle concernées : FRHR218 (Brèche amont), FRHR220 (Brèche aval)



CTEC BRECHE — Remises en eau de méandres sur la Brèche

Objectifs de l'action :

La renaturation des anciens méandres vise à remettre le cours d'eau dans son lit d'origine, lorsque celui-ci a été recalibré, afin de le reconnecter avec sa nappe d'accompagnement. Les objectifs des actions de renaturation sont nombreux : restaurer la pente et le profil en long du cours d'eau, diversifier les écoulements et les habitats du lit mineur (profondeurs, vitesses, substrats), diversifier les profils en travers, améliorer les connexions latérales entre le cours d'eau et sa nappe d'accompagnement, diversifier les biocénoses du lit mineur et des berges et reconquérir les zones humides associées, créer des habitats aquatiques par apport de substrat, améliorer les capacités auto-épuratoires par la succession de radiers et mouilles.

Contenu de l'action :

Cette action correspond à la fiche projet I du PPRI. L'action consiste à remettre en eau 5 méandres déconnectés suite à des travaux de rectification réalisés dans les années 1970. Ces méandres se situent, de l'aval vers l'amont, à Bailleval, Agnetz, Etouy et Litz (2 sites). Actuellement, les secteurs à reméandrer sont complètement isolés du cours d'eau. Les travaux se décomposeront donc en plusieurs phases. La première phase consistera en un reprofilage des méandres existants et quelques travaux forestiers préparatoires (abattage d'arbres, sélection de la végétation) si nécessaire. La seconde phase consistera en un apport granulométrique dans le lit des méandres afin de diversifier les futures profondeurs et écoulement et les prochains habitats. La troisième étape verra la connexion des méandres. La quatrième phase comprendra le comblement partiel du lit actuel de la rivière avec les matériaux issu du nettoyage des méandres et des merlons de curage. Les 3 premiers méandres à reconnecter ne présentent pas de difficulté technique particulière. En revanche, pour les 2 derniers (Etouy et Litz), une étude sera probablement nécessaire et a été intégrée au chiffrage.

Liste des documents annexés à la fiche action PPRI

Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	État initial	Objectif 2024
Nombre de méandres reconnectés	0	5

Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : 2020

Durée prévisionnelle : 5 ans

Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total : 477 120 Montant en € HT Montant en € TTC

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros TTC)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
87 360	73 920	94 080	87 360	134 400	

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : SMBVB	95 424	20



CTEC BRECHE — Remises en eau de méandres sur la Brèche

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	381 696	80
---------------------------------	---------	----

Autres observations :

...

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche
Adresse : 9 rue Henri Breuil Code postal : 60600 ville : CLERMONT
N° SIRET : 200075125 00019

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : Erwan MENVIELLE
Qualité : Directeur - Animateur SAGE
Téléphone : 07 76 19 38 35 Adresse mail : erwan.menvielle@smbvbreche.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES : AFB, Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique
ANIMATION SUPRALocale (si existante) : ...